



Installation du CESER Nord - Pas de Calais – Picardie le 12 janvier 2016

Les élections régionales ont plongé le pays et la nouvelle région dans un chaos politique inégalé.

Le vote FN doit être analysé comme un vote de rupture, par les dirigeants politiques successifs, et par la société civile. Il est consécutif à la trahison sociale, aux non réponses aux besoins sociaux sur les bas salaires, la précarité, la pauvreté et le chômage !

Les discours irresponsables contre l'immigré, le culte de la concurrence et de l'individualisation dans la société et l'entreprise, enracent la montée de l'extrême-droite.

Rien n'est plus urgent que de reconstruire le lien social, réhabiliter la démocratie dans l'entreprise et la cité, réconcilier les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Notre assemblée a le devoir impératif de contribuer à relever ce défi.

C'est à l'opposé du processus de réorganisations spatiales et de réformes de la puissance publique (Etat et collectivités), qui s'appuient sur les conceptions patronales et financières de la compétitivité, et qui vont amplifier les politiques d'austérité imposées aux salariés et aux citoyens.

La métropolisation et la concentration des moyens et des projets sur quelques « territoires d'excellence » sont des ferments de désertification, d'aggravation des fractures sociales et territoriales, de mise en concurrence des territoires.

Pour la CGT, la décentralisation peut être au service de l'intérêt général sous réserve de 4 conditions :

- 1) au service d'un projet économique et social ambitieux
- 2) viser et s'appuyer sur une conception renforcée de la démocratie
- 3) assurer un développement équilibré des territoires
- 4) reposer sur une réforme des financements (fiscalité, pôle public financier, révision des dotations budgétaires, péréquations).

Pour remplir ces conditions, il faut un Etat stratège avec des moyens d'action politiques, financiers, et porteur de réappropriations publiques.

Cette séance d'installation est insatisfaisante sur le fond.

L'addition des deux CESER voulue par le gouvernement, avec des moyens budgétaires réduits, n'est pas un gage d'efficacité et de bon fonctionnement de notre assemblée.

Le choix de reconduire l'ensemble des présidents, vice-présidents, vice-présidents délégués et présidents de commissions, conduit à la constitution de 21 groupes de travail. Au mieux cela conduira à un fonctionnement extrêmement difficile ; notre crainte est de nous perdre dans une « usine à gaz » qui mettrait en péril l'existence même de la deuxième assemblée régionale.

Le groupe CGT note que bien des progrès restent à réaliser pour :

- Une meilleure égalité Femme/Homme, notamment sur les présidences et vice-présidences,
- Un véritable statut du Conseiller, en particulier pour les représentants des salariés. Il s'agit des droits à créer pour les salariés relevant du secteur privé. Nous rappelons que ces salariés ne disposent que de très peu de droits attachés à un mandat CESER.
- Une représentativité plus équilibrée de la société civile.

Le groupe CGT sera particulièrement vigilant et exigeant durant la période transitoire à venir.